

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 27/11/2008

**L'AN DEUX MILLE HUIT, le 27 Novembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 novembre 2008, s'est réuni en Mairie à 19 heures sous la présidence de Monsieur Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : Mme YONNET, MM. MONINO, VANNIER, Mme DIAKITE, M. LANTERNIER, Mme LE BIHAN, MM. AIT BOUALI, HEDJEM, Mme RATZEL-TOGO, MM. GARNIER, LOGRE, Mmes HAMMACHE, KHELAF, M. MAIZA, Adjoints au Maire,

Mme KELEBE, M. VINCENT, Mme MADI, MM. ROS, GUERRIEN, Mme M'DAHOMA MOHAMED, MM. MALEME, KETFI, OGE, Mme ZAHIR, MM. MINIMBU, MILIA, BEAUDET, Mme LATOUR, MM. KARMAN, DEL MONTE, Mme KARMAN-SUCH, M. RUER, Mme GRARE, MM. KAMALA, PAUPERT, MENIA Mme LENOURY, Conseillers Municipaux,

|                                                                 |                                                   |                                             |                                     |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------|
| <u>Excusés</u> :                                                | <u>Représentés par</u> :                          | <u>Excusé</u> :                             | <u>Représenté par</u> :             |
| M. HAFIDI,<br>Mme THEURRIER-AZZOUZ<br>Mme FOURNIER<br>Mme SANDT | M. MONINO<br>M. LOGRE<br>M. MAIZA<br>Mme LE BIHAN | Mme HARKATI<br>Mme DERKAOUI<br>Mme DESCAMPS | M. KETFI<br>Mme GRARE<br>M. PAUPERT |

Mme KELEBE a quitté la séance en donnant la procuration à M. VINCENT.

Absents : Mme KOUAME,

Excusés : Mmes AHMED, CHIBAH, M. AUGY

Secrétaire de séance : M. MINIMBU

---

### QUESTION N° 268 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

**OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 22 octobre 2008**

A l'unanimité.

Approuve le procès-verbal de la séance du 22 octobre 2008.

---

### QUESTION N° 269 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

**OBJET : Décision Modificative n°2 du budget 2008 de la commune d'Aubervilliers.**

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Union du Nouvel Aubervilliers" et "Aubervilliers en Marche pour le Changement" ayant voté contre,

Est approuvée la décision modificative n° 2 de l'exercice 2008 dont le détail figure en pièce jointe. Les inscriptions budgétaires se définissent comme suit :

**INVESTISSEMENT :**

-dépenses + 2 727 558,46 €

-recettes + 2 727 558,46 €

**FONCTIONNEMENT :**

-dépenses + 355 650.82 €

-recettes + 355 650.82 €

---

**QUESTION N° 270 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Désignation des membres du conseil municipal au sein des commissions municipales permanentes créées par le règlement intérieur.**

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union du Nouvel Aubervilliers" s'étant abstenus.

Fixe la composition des 7 commissions municipales suivantes à 10 membres et désigne les conseillers municipaux comme suit, le groupe «Union du Nouvel Aubervilliers» n'ayant pas proposé d'élus :

| COMMISSIONS                                                                                                                | PERSONNES DESIGNES                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Commission des finances locales et du personnel de la ville                                                                | <ul style="list-style-type: none"><li>- Jean François MONINO</li><li>- Abderrahim HAFIDI</li><li>- Evelyne YONNET</li><li>- Lway-Dario MALEME</li><li>- Jean-Jacques KARMAN</li><li>- Gérard DEL MONTE</li><li>- Fayçal MENIA</li><li>- Véronique LE BIHAN</li><li>- Brahim HEDJEM</li></ul> |
| Commission politiques sociales, prévention des exclusions, politique de la ville, insertion, économie sociale et solidaire | <ul style="list-style-type: none"><li>- Christine RATZEL TOGO</li><li>- Djamila KHELAF</li><li>- Benoît LOGRE</li><li>- Soumia ZAHIR</li><li>- Tahir KETFI</li><li>- Pascal BEAUDET</li><li>- Mériem DERKAOUI</li><li>- Nadia LENOURY</li><li>- Mounia HARKATI</li></ul>                     |
| Commission santé, prévention, sanitaire, habitat insalubre, personnes âgées, personnes handicapées.                        | <ul style="list-style-type: none"><li>- Tedjini-Michel MAIZA</li><li>- Djida MADI</li><li>- Mounia HARKATI</li><li>- Véronique HAMMACHE</li><li>- Evelyne YONNET</li><li>- Laurence GRARE</li><li>- Jean-Jacques KARMAN</li><li>- Nadia LENOURY</li><li>- Philippe MILIA</li></ul>           |

|                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Commission logement, habitat, déplacements, urbanisme, propreté, cadre de vie, aménagement du territoire, campus universitaire, environnement. | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tedjini-Michel MAIZA</li> <li>- Djida MADI</li> <li>- Ugo LANTERNIER</li> <li>- Véronique LE BIHAN</li> <li>- Marc GUERRIEN</li> <li>- Jean-Yves VANNIER</li> <li>- Marc RUER</li> <li>- Jean-Jacques KARMAN</li> <li>- Fayçal MENIA</li> </ul>    |
| Commission culture, jeunesse, sport, démocratie de proximité et participative, vie associative, relations internationales                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sylvain ROS</li> <li>- Abderrahim HAFIDI</li> <li>- Edgard MINIMBU</li> <li>- Omar AIT BOUALI</li> <li>- Yacine DIAKITE</li> <li>- Philippe MILIA</li> <li>- Kilani KAMALA</li> <li>- Patricia LATOUR</li> <li>- Nadia LENOURY</li> </ul>          |
| Commission politique éducative, enseignement primaire, secondaire, supérieur, accompagnement à la scolarité, enfance, petite enfance.          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Odile FOURNIER</li> <li>- Djamila KHELAF</li> <li>- Daniel GARNIER</li> <li>- Tunis THEURRIER AZZOUZ</li> <li>- Malika AHMED</li> <li>- Marc GUERRIEN</li> <li>- Patricia LATOUR</li> <li>- Pascal BEAUDET</li> <li>- Nadia LENOURY</li> </ul>     |
| Commission développement économique, commerce, emploi.                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jean-François MONINO</li> <li>- Djamila KHELAF</li> <li>- Brahim HEDJEM</li> <li>- Malika AHMED</li> <li>- Jean-Yves VANNIER</li> <li>- Bernard VINCENT</li> <li>- Kilani KAMALA</li> <li>- Jean-Jacques KARMAN</li> <li>- Fayçal MENIA</li> </ul> |

---

**QUESTION N° 271 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'établissement du centre municipal de santé.**

A l'unanimité.

Désigne Madame GRARE Laurence représentant du conseil municipal pour siéger au conseil d'établissement du centre municipal de santé.

Maintient les précédentes nomination concernant Mesdames FOURNIER Odile et HARKATI Mounia

**QUESTION N° 272 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Renouvellement de la Convention fixant les relations de coopération entre la commune d'Aubervilliers et l'Association "Comité des Œuvres Sociales des personnels de la ville et des établissements publics communaux d'Aubervilliers"**

A l'unanimité.

Approuve la convention fixant à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2009 les relations de coopération entre la Ville d'Aubervilliers et l'Association « Comité des Œuvres Sociales des Personnels de la Ville et des Etablissements Publics Communaux d'Aubervilliers et autorise le maire à la signer .

---

**QUESTION N° 273 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Personnel communal : direction petite enfance : création de cinq contrats d'accompagnement pour l'emploi (CAE).**

A l'unanimité.

Autorise le Maire à créer à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2008, cinq postes d'auxiliaires de puériculture dans le cadre des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) affectés à la direction petite enfance

Autorise le Maire à signer la convention avec l'ANPE pour la mise en œuvre desdits contrats.

---

**QUESTION N° 274 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Personnel communal : coordination petite enfance : crèche familiale : renouvellement d'un contrat passé à compter du 1er décembre 2005 avec Madame Angélique HAMISSI, engagée en qualité d'assistante maternelle.**

A l'unanimité.

Autorise le Maire à passer un contrat à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2008, pour une durée de 3 ans, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 4, de la loi du 26 janvier 1984 précitée, avec Madame Angélique HAMISSI, engagée en qualité d'assistante maternelle.

Dit que la rémunération de cet agent non titulaire sera versée mensuellement et calculée de la façon suivante :

- Taux de 26 jours pour deux enfants calculée sur la base de 3 fois le montant horaire du SMIC.

A laquelle s'ajoutera

- Une indemnité de frais d'entretien ( alimentation – fournitures destinées à l'enfant) calculée sur la base de 1 heure du SMIC avec un taux de 26 jours par enfant

**Dans le cas où l'assistante maternelle était amenée à prendre en charge un troisième enfant, un réajustement s'effectuerait le mois suivant.**

Autorise en conséquence le Maire à signer le contrat passé à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2008 avec Madame Angélique HAMISSI.

**QUESTION N° 275 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Approbation du compte de gestion de l'OPH d'Aubervilliers concernant les immeubles communaux à usage locatif - année 2007**

A l'unanimité.

Approuve le compte de gestion 2007 des immeubles communaux gérés par l'OPH d'Aubervilliers.

Autorise Monsieur le Maire à ordonnancer au profit de l'OPH d'Aubervilliers, en règlement du déficit du compte de gestion des immeubles communaux dont il assure la gestion, la somme de 208 048,67 euros pour l'année 2007.

---

**QUESTION N° 276 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Deuxième protocole de coopération dans la lutte contre l'habitat indigne à Aubervilliers**

A l'unanimité.

Valide le principe et les termes de ce deuxième Protocole de coopération dans la lutte contre l'habitat indigne,

Autorise le Maire ou son représentant à signer ledit Protocole.

---

**QUESTION N° 277 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Versement d'une subvention à l'OPH d'Aubervilliers au titre de la gestion des parkings souterrains appartenant à la Ville (exercice 2008)**

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union du Nouvel Aubervilliers" s'étant abstenus.

Décide de verser pour l'exercice 2008 une subvention d'exploitation à l'OPH d'Aubervilliers d'un montant de 69 242,84 euros au vu du titre de recette présenté.

---

**QUESTION N° 278 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Demande de renouvellement de MOUS "saturnisme" avec l'Etat - Année 2008.**

A l'unanimité.

Autorise Monsieur le Maire à reconduire en 2008 la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale « saturnisme » et à signer avec le préfet la convention correspondante.

Dit que le montant de la MOUS « saturnisme » pris en charge par la commune d'Aubervilliers s'élève à 71.000 Euros. La participation financière de l'Etat est également de 71.000 Euros.

**QUESTION N° 279 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Demande de subvention au Conseil Régional en matière de diagnostic "saturnisme" en parties communes et privatives.**

A l'unanimité.

Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Régional une subvention pour la réalisation de diagnostics en habitat ancien évalués à 150 diagnostics en parties privatives et 50 en parties communes. Cette dernière tranche pourra, suivant les demandes, être ultérieurement complétée par une deuxième.

---

**QUESTION N° 280 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Travaux de réhabilitation de bâtiments privés par substitution de la ville - Autorisation de projet de marché 2009-2012. Autorisation de signature.**

A l'unanimité.

Approuve le marché de type à bons de commande, passé pour un an et renouvelable par reconduction expresse, trois années successives au maximum, et comportant l'allotissement et les seuils annuels (euros H.T) suivants :

- Lot 1 : Tous corps d'état : minimum 100 000 € - maximum 400 000€
- Lot 2 : Charpente/couverture : minimum 60 000 € - maximum 240 000 €
- Lot 3 : Ravalement : minimum 80 000 € - maximum 320 000 €,

en vue de la réalisation des travaux cités en objet.

Autorise le maire à solliciter les subventions prévues par l'A.N.A.H., à hauteur de 50 % du montant hors taxe de chaque opération concernée.

Autorise le maire, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie en fin de procédure, à signer les marchés subséquents.

---

**QUESTION N° 281 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Convention avec le Groupement Régional de Santé Publique dans le cadre du projet " Journée mondiale de lutte contre le SIDA" - année 2008.**

A l'unanimité.

Autorise le Maire à solliciter auprès du Groupement Régional de Santé Publique une subvention à hauteur de 4.000 euros pour la prorogation de l'action « **Journée mondiale de lutte contre le Sida** » en 2008, et à signer la convention correspondante.

**QUESTION N° 282 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Convention avec l'association Laboratoire de Recherches en Sciences Humaines dans le cadre du projet "Ateliers violences chez les adolescents" des ASV d'Aubervilliers en 2008**

A l'unanimité.

Autorise Monsieur le Maire à reverser la somme de 6.988,80 euros à l'association Laboratoire de Recherches en Sciences Humaines pour ses interventions dans le projet 2008 mené dans le cadre des ASV «Action de formation, de capitalisation des expériences et de rédaction d'un document pédagogique en direction des acteurs de proximité de la commune d'Aubervilliers concernant les pratiques professionnelles autour des violences chez les adolescents », et à signer la convention correspondant à cette action.

---

**QUESTION N° 283 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Création d'une agence immobilière à vocation sociale à Aubervilliers**

**QUESTION REPORTEE**

---

**QUESTION N° 284 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Subvention ACSE de 10 000€ dans le cadre du GRSP 2008**

A l'unanimité.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter, auprès de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE), une subvention d'un montant de 10 000 euros pour l'action « pour une adaptation et une harmonisation des réponses de santé auprès des résidents des foyers de travailleurs migrants ».

---

**QUESTION N° 285 - RAPPORTEUR Jean François MONINO**

**OBJET : Déclaration préalable relative aux travaux de sécurisation des toitures terrasses de l'école maternelle P.Brossolette et du bâtiment administratif 31-33 rue de la Commune de Paris.**

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire à signer et à déposer la déclaration préalable relative aux travaux de sécurisation des toitures terrasses de l'école maternelle P.Brossolette et du bâtiment administratif 31-33 rue de la Commune de Paris.

**QUESTION N° 286 - RAPPORTEUR Jean François MONINO**

**OBJET : Déclaration préalable relative aux travaux d'installation d'une clôture à la maison de Jeunes James Mangé.**

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire à signer et à déposer la déclaration préalable relative aux travaux d'installation d'une clôture à la maison de Jeunes James Mangé.

---

**QUESTION N° 287 - RAPPORTEUR Jean François MONINO**

**OBJET : Pose d'une clôture pour le stadium BMX rue Hélène Cochenne. Dépôt d'une déclaration préalable.**

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire à signer et à déposer la déclaration préalable relative aux travaux de pose d'une clôture pour le stadium BMX rue Hélène Cochenne.

---

**QUESTION N° 288 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO**

**OBJET : Association des Seniors d'Aubervilliers- Dépôt d'une déclaration préalable, relative à la mise en place de clôture à l'angle des rues Heurtault et Léon Jouhaux.**

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire à signer et à déposer la déclaration préalable relative à la mise en place d'une clôture à l'angle des rues Heurtault et Léon Jouhaux pour l'association des Seniors d'Aubervilliers.

---

**QUESTION N° 289 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO**

**OBJET : Reconstruction des superstructures des 3 halls de bassins au Centre Nautique. Annulation de la délibération n°116 du 26 juin 2008. Approbation du projet de marché de travaux et autorisation de signature.**

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union du Nouvel Aubervilliers " s'étant abstenus.

Rapporte la délibération n° 116 du 26 juin 2008.

Approuve le marché relatif à la reconstruction des trois halls de bassins du centre nautique et autorise monsieur le maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 23 octobre 2008, à signer les marchés subséquents avec les entreprises suivantes :

- 1) Lot 01. - Déplombage charpentes conservées  
la société CARMINE pour un montant de 105 248,00 € TTC



- 2) Lot 02. - Charpente métallique / Couverture / Etanchéité  
la société BAUDIN CHATEAUNEUF pour un montant 1 524 981,21 € TTC
- 3) Lot 03 - Façade métallique / Correction acoustique / Désenfumage / Serrurerie  
la société BAUDIN CHATEAUNEUF pour un montant de 1 503 059,84 € TTC
- 4) Lot 04 - Démolition / Gros œuvre / Maçonnerie / Carrelage / Faïence  
la société EGDC pour un montant de 371 604,75 € TTC
- 5) Lot 05 – Peinture  
la société CARMINE pour un montant de 42 955,54 € TTC
- 6) Lot 06 - Menuiserie intérieure  
déclaré infructueux, sera relancé sous la forme d'un marché sur procédure adaptée,  
conformément à l'article 27.III.1° du code des marchés publics
- 7) Lot 07 – V.R.D/ Espaces verts  
la société EMULITHE pour un montant de 207 415,34 € TTC
- 8) Lot 08 – Electricité  
la société ENTRA pour un montant de 197 397,41 € TTC
- 9) Lot 09. – C.V.C/ Plomberie  
la société ELYO SUEZ pour un montant de 89 700,00 € TTC
- 10) Lot 10. - Elévateur P.M.R  
la société ERMHES pour un montant de 25 714,00 € TTC

---

**QUESTION N° 290 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO**

**OBJET : Acquisition de mobilier et de matériel de loisirs pour la maison de l'enfance Jacques Solomon. Approbation du projet de marché.**

A l'unanimité.

Approuve le projet de marché à bons de commande relatif à l'acquisition de mobilier et de matériel de loisirs pour la maison de l'enfance Jacques Solomon passé pour une période allant de sa notification jusqu'au 30 juin 2009 et comportant les seuils suivants :

Minimum : 70 000 € TTC

Maximum : 160 000 € TTC

**QUESTION N° 291 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI**

**OBJET : Signature d'avenant aux conventions d'objectifs triennales entre la Ville d'Aubervilliers et plusieurs structures et associations culturelles.**

A l'unanimité.

Autorise le Maire à signer les avenants aux conventions d'objectifs triennales les prorogeant d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 avec les structures et associations culturelles suivantes :

- le Théâtre de la Commune, Centre Dramatique National d'Aubervilliers
  - le Cinéma le Studio
  - le Centre d'Arts Plastiques Camille Claudel (CAPA)
  - le Théâtre Equestre Zingaro
  - l'Accordéon club
  - les Laboratoires d'Aubervilliers
  - le Festival de films « Pour éveiller les regards »
- 

**QUESTION N° 292 - RAPPORTEUR Omar AIT-BOUALI**

**OBJET : Signature des conventions d'objectifs entre la commune et les associations sportives**

A l'unanimité.

Autorise le Maire à signer les conventions entre la commune et :

- pour les années 2009,2010 et 2011 :
  - le Club Municipal d'Aubervilliers
  - le Cyclisme Municipal d'Aubervilliers 93
  - le Football Club Municipal d'Aubervilliers (FCMA)
  - l'Association Sportive des Jeunes d'Aubervilliers (ASJA)
  - l'association Boxing Beat
  - le club Indans' cité
- pour l'année 2009 :
  - le CM Aubervilliers Escrime.

**QUESTION N° 293 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**

**OBJET : Subventions aux projets des écoles maternelles et élémentaires. Année scolaire 2008/2009.**

A l'unanimité.

Alloue une subvention au profit des écoles suivantes :

**MATERNELLE ANNE SYLVESTRE**

- 150 € pour le projet "Cuisine".
- 150 € pour le projet "Jardin"

**MATERNELLE PAUL BERT**

- 200 € pour le projet "Cuisine".
- 200 € pour le projet "Jardin".

**MATERNELLE JEAN-JACQUES ROUSSEAU**

- 250 € pour le projet "Education musicale".
- 300 € pour le projet "Création d'un album".

**MATERNELLE BROSSOLETTE**

- 150 € pour le projet "Atelier du goût".

**MATERNELLE FRANCINE FROMOND**

- 400 € pour le projet "Jardin et lombricompostage".

**ECOLE JEAN MACE**

- 100 € pour le projet "Rencontre avec un artiste".
- 100 € pour le projet "Jardin".
- 200 € pour le projet "Couture et tricot".
- 300 € pour le projet "Roller, danse et cirque".
- 400 € pour le projet "Autour des contes".
- 400 € pour le projet "Land Art / Poésie".

**ECOLE CONDORCET**

- 250 € pour le projet "Réalisation et montage d'un film".

**ECOLE ALBERT MATHIEZ**

- 150 € pour le projet "Jardin".

### **ECOLE EDGAR QUINET**

- 150 € pour le projet "Jardin".
- 200 € pour le projet "Mosaïque sur mur".

### **AUBERVACANCES**

- 200 € pour les projets "Saint Hilaire de Riez".

---

### **QUESTION N° 294 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**

**OBJET : Subventions aux établissements secondaires. Année scolaire 2008/2009.**

A l'unanimité.

Alloue une subvention au profit des établissements suivants :

### **COLLEGE ROSA LUXEMBURG**

- 650 € pour divers projets.
- 500 € pour le projet "Ciné club".
- 1 000 € pour le projet "Des maux pour le dire".

### **SEGPA ROSA LUXEMBURG**

- 1 000 € pour le projet "Vers les sommets de la réussite".

### **LYCEE JEAN-PIERRE TIMBAUD**

- 600 € pour le projet "Les 24h du solex".

---

### **QUESTION N° 295 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**

**OBJET : Groupe scolaire intercommunal Cristino Garcia Landy - Signature de l'avenant simplifié n°1 à la convention du projet de rénovation urbaine intercommunal d'Aubervilliers et de Saint-Denis**

A l'unanimité.

Autorise le Maire à signer l'avenant simplifié n°1 à la convention du Projet de Rénovation Urbaine Intercommunal d'Aubervilliers et de Saint-Denis

**QUESTION N° 296 - RAPPORTEUR Brahim HEDJEM**

**OBJET : Marché de prestation et assistance juridiques hors contentieux années 2009-2010.**

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

Approuve le projet de marché de prestation et assistance juridiques hors contentieux pour les années 2009-2010 comportant les lots suivants :

Lot 1 : prestation et assistance juridiques liées aux activités des services de la commune, hors contentieux.

Lot 2 : prestations téléphoniques de renseignements et informations juridiques liées aux activités des services de la commune, hors contentieux.

---

**QUESTION N° 297 - RAPPORTEUR Odile FOURNIER**

**OBJET : Signature d'une convention de partenariat avec l'Education Nationale et ASCEPA, pour la mise en œuvre d'actions de prévention routière**

A l'unanimité.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Education Nationale et l'ASCEPA (Association Sportive et Culturelle des Ecoles Publiques d'Aubervilliers) pour des interventions dans les écoles élémentaires et dans les collèges sur les notions de sécurité routière par la pratique cycliste.

---

**QUESTION N° 298 - RAPPORTEUR Benoît LOGRE**

**OBJET : Création d'un Centre Social multisite sur les quartiers Nord sur le quartier Vallès - La Frette - Robespierre - Cochenne - Péri.**

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Aubervilliers en Marche pour le Changement» s'étant abstenus.

Adopte le projet de création d'un centre social multisite sur les quartiers Nord (Vallès-La Frette-Robespierre-Cochenne- Péri),

Autorise le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales :

- une lettre d'intention afin que la Caisse d'Allocations Familiales inscrive les crédits correspondants dans son budget prévisionnel,
- une demande de subvention d'aide au démarrage pour la période de préfiguration de la structure,
- une demande d'agrément «animation globale et coordination»,
- une demande de subvention d'investissement pour les travaux et pour l'équipement mobilier de ce centre social.

**QUESTION N° 299 - RAPPORTEUR Tunis THEURIER-AZZOUZ**

**OBJET : Dispositif de Réussite Educative : convention de partenariat et d'attribution de financement 2008 avec la Caisse des Ecoles Publiques d'Aubervilliers pour la réalisation d'actions.**

A l'unanimité.

Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat et de financement pour les actions suivantes :

- |                                                                                                    |          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| - Consultations de prévention pour les enfants de 7 à 14 ans<br>( Centre Municipal de Santé) ..... | 4 000 €  |
| - Promotion du bien-être psychique du jeune enfant<br>(Service Hygiène et Santé) .....             | 16 500 € |
| - Aide aux devoirs dans les maisons de l'enfance<br>(Service Enseignement) .....                   | 2 000 €  |
| - Accompagnement du projet d'intégration ROM<br>(Service Enseignement) .....                       | 3 000 €  |

soit un total de 25 500 €

---

**QUESTION N° 300 - RAPPORTEUR Tunis THEURIER-AZZOUZ**

**OBJET : Dispositif de Réussite Educative : Convention entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse des Ecoles publiques d'Aubervilliers portant sur le remboursement des dépenses de personnel engagées par la Commune en 2008.**

A l'unanimité.

Autorise le Maire à signer la convention avec la Caisse des Ecoles Publiques d'Aubervilliers concernant le remboursement des dépenses de personnel engagées par la Commune et estimées pour l'année 2008 à 24 195,22 € (vingt quatre mille cent quatre-vingt- quinze-euros et vingt-deux centimes)

---

**QUESTION N° 301 - RAPPORTEUR Véronique LE BIHAN**

**OBJET : Renégociation d'un nouveau mode de gestion du service public de l'eau : la position de la ville d'Aubervilliers.**

Adopte le vœu de donner mandat à ses représentants siégeant au sein du Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF), pour faire partager et prévaloir le choix de la Ville d'Aubervilliers dans la renégociation d'un nouveau mode de gestion du service public de l'eau, c'est à dire de favoriser un système de régie directe.

**QUESTION N° 302 - RAPPORTEUR Tedjini Michel MAÏZA**

**OBJET : Autorisation présentée par la société "SNC Les Grands Moulins" en vue d'exploiter à Pantin des installations de réfrigération et de refroidissement relevant de la nomenclature des installations classées.**

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union du Nouvel Aubervilliers" s'étant abstenus et les membres du groupe "Aubervilliers en Marche pour le Changement" ayant voté contre.

Décide de donner un avis favorable à cette demande d'autorisation sous réserve des articles 2, 3.

Dit que les études présentées doivent être complétées par une étude acoustique, une fois les activités et installations présentes mises en service et que, le cas échéant, l'exploitant doit procéder à la mise en conformité acoustique.

Dit que l'exploitant doit appliquer et respecter les mesures compensatrices énoncées dans le dossier technique de cette présente demande visant à limiter et /ou prévenir la survenue :

- d'incendie ou d'explosion,
- de toute émergence sonore à l'égard de l'environnement.

---

**QUESTION N° 303 - RAPPORTEUR Tedjini Michel MAÏZA**

**OBJET : Autorisation présentée par la société "Stade Energies SAS" en vue d'exploiter à Saint-Denis des installations de réfrigération et de refroidissement dans le cadre d'une extension de chaufferie.**

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Union du Nouvel Aubervilliers" et "Aubervilliers en Marche pour le Changement" s'étant abstenus.

Décide de donner un avis favorable à cette demande d'autorisation sous réserve des articles 2 et 3.

Dit que les études présentées doivent être complétées par une étude acoustique, une fois les activités et installations présentes mises en service et que, le cas échéant, l'exploitant doit procéder à la mise en conformité acoustique.

Dit que l'exploitant doit appliquer et respecter les mesures compensatrices énoncées dans le dossier technique de cette présente demande visant à limiter et/ou prévenir la survenue :

- d'incendie,
- de survenue de risque légionelles,
- de toute émergence sonore à l'égard de l'environnement.

**QUESTION N° 304 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Déclaration de l'urgence de la question 305**

A l'unanimité.

Déclare l'urgence pour la mise à l'ordre du jour de la question n°305 relative à l'extension de la composition de la commission consultative des services publics locaux.

---

**QUESTION N° 305 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Commission consultative des services publics locaux : extension de sa composition**

A l'unanimité.

Etent la composition de la commission consultative des services publics locaux à la FCPE en désignant la personne suivante :

- DE ALMEIDA Nadia, Présidente de la FCPE.
- 

**QUESTION - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Rapport du représentant du conseil municipal aux conseils d'administration de la SEM PACT 93. Année 2007.**

Prend acte de la communication du rapport des conseils d'administration de la SEM PACT 93, pour l'année 2007, présenté par Evelyne YONNET, représentante du conseil municipal.

---

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 23 h 00